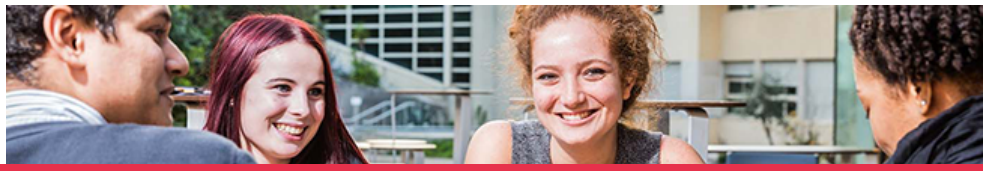

B.U.T. GENIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE

Niveau d'étude visé
BAC +3

ECTS
180 crédits

Durée
3 ans

Structure de formation
IUT Nîmes

Langue(s) d'enseignement
Français

Parcours proposés

- Travaux Bâtiment
- Travaux Publics
- Réhabilitation et Amélioration des Performances Environnementales des Bâtiments
- Bureau d'Etudes Conception

Présentation

En intégrant le Bachelor Universitaire de Technologie Génie Civil - Construction durable (B.U.T. GC-CD), les étudiants bénéficient d'un parcours intégré en 3 ans pour atteindre le grade de licence. Le diplôme est aligné sur les standards internationaux et facilite les échanges avec les universités étrangères.

Avec le B.U.T. GC-CD, les étudiants continuent à profiter d'un enseignement universitaire et technologique encadré par des équipes pédagogiques expérimentées. Le cursus s'articule toujours autour de mises en situation professionnelles, de périodes en entreprise sous forme de stages ou en alternance.

Objectifs

Le B.U.T. GC-CD a pour objectif de former des cadres polyvalents du bâtiment et des travaux publics. Ils sont destinés à exercer indifféremment au niveau de la maîtrise d'ouvrage (programmation des travaux), de la maîtrise d'œuvre (bureaux d'études) ou des travaux (entreprises de construction), l'organisation et l'encadrement des chantiers.

Savoir-faire et compétences

Le programme de BUT GCCD est rédigé dans une approche par compétences. Au cours de sa scolarité, l'étudiant développera 5 compétences professionnelles :

- **Solutions techniques en bâtiment** : cette compétence recouvre toutes les activités d'étude, de choix de solutions, de proposition de variantes à partir d'une analyse des contraintes techniques et environnementales, du respect des normes et des résultats d'essais dans le secteur du bâtiment.
- **Solutions techniques en travaux publics** : cette compétence recouvre toutes les activités d'étude, de choix de solutions, de proposition de variantes à partir d'une analyse des contraintes techniques et environnementales, du respect des normes et des résultats d'essais dans le secteur des travaux publics.
- **Dimensionnement** : cette compétence recouvre toutes les activités de dimensionnement d'un ouvrage, tant du point de vue structurel (béton armé, bois, métal) que de l'enveloppe du bâtiment et de ses équipements techniques ainsi que les activités de dimensionnement des ouvrages géotechniques.
- **Organisation de chantier** : cette compétence recouvre toutes les activités de chiffrage, de préparation et de gestion technique et humaine d'un chantier de bâtiment ou de travaux publics, depuis la réponse à un appel d'offres jusqu'à la livraison de l'ouvrage.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 20 avril 2022

- **Suivi technique d'un ouvrage** : cette compétence recouvre toutes les activités de diagnostic, de suivi, d'exploitation et de maintenance d'un ouvrage ou d'un parc d'ouvrages.

Organisation

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances **s'effectue en continu** et **à la fin de chaque semestre** (30 ECTS par semestre)**.** Il permet de connaître le niveau de maîtrise des compétences acquises. Au total, **6 semestres (180 ECTS)** doivent être validés pour obtenir le B.U.T. GC-CD.

Les étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre en 3ème année du B.U.T. GC-CD et ayant validé 120 ECTS (4 semestres) peuvent demander la délivrance du Diplôme Universitaire Technologie (D.U.T.) GC-CD (bac + 2).

Aménagements particuliers

Sportifs de hauts niveau
L'université souhaite accorder aux sportifs de haut niveau les moyens nécessaires à la poursuite d'études universitaires. L'accompagnement se traduit par des aménagements de cursus adaptés aux contraintes sportives visant à concilier études supérieures et carrière sportive.
Pour pouvoir y prétendre, vérifier votre éligibilité ici
La demande de statut de haut niveau est à effectuer tous les ans.

Artistes confirmées
L'université favorise l'accès en formation initiale et continue des artistes confirmés. L'accompagnement peut se traduire par des aménagements de cursus adaptés. Pour plus d'info, contactez le service Scolarité ici.

Étudiant en situation de handicap
Complémentaires dans leurs missions, les services Handiversité et de Médecine de Prévention s'associent pour vous accompagner dans la réussite de votre parcours de formation. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour vous informer, évaluer votre situation, recommander les aménagements adaptés et suivre leur mise en œuvre. (Plus d'info ici).

Stages, projets tutorés

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 22 semaines minimum échelonnées sur les 3 années afin d'appliquer les compétences acquises.

Projets tutorés
Un volume horaire de **600 heures** est attribué aux projets tuteurés. Ils permettent de mener une étude par petit groupe. Ils sont conduits au cours des trois années de formation en parallèle avec l'enseignement classique.

Admission

Modalités d'inscription

Dépôt des candidature via le portail **Parcoursup** ici

Public cible

BAC Général obtenu

à partir de 2021, spécialités conseillées :

- mathématiques + Physique-chimie ou Science de l'Ingénieur,
- toute autre spécialité après étude du dossier.

Avant 2021

BAC Général : BAC S

BAC Technologique : STI

Étude du dossier :appréciations de l'équipe pédagogique ; avis du conseil de classe ; motivation pour la filière ; notes de

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 20 avril 2022

français et de langue ; notes de première et terminale dans les disciplines scientifiques.

Droits de scolarité

Les frais de scolarité comprennent :
- les **droits d'inscription** à l'Université (fixés chaque année au niveau national ; plus d'info ici),
- la **Cotisation à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC)** qui est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. (Plus d'info ici)

Chaque étudiant en formation initiale ou en contrat d'apprentissage dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquittement (**paiement ou exonération**) de la CVEC.

Et après

Poursuite d'études

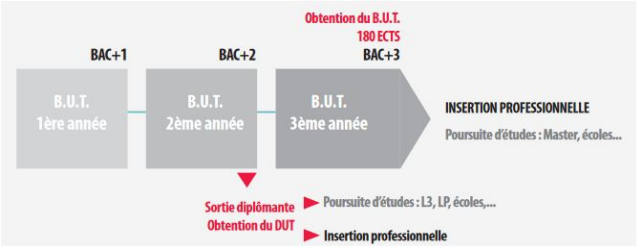

Insertion professionnelle

SECTEURS D'ACTIVITÉ/MÉTIERS

Entreprise du secteur du bâtiment, des travaux publics, collectivités territoriales, maîtrise d'ouvrage, aménageurs, cabinet d'architecture, bureaux de contrôle, bureaux d'étude structure, thermique et fluides :

- Chef de chantier / assistant conducteur de travaux,
- Chargé d'affaires, coordonnateur SPS,
- Assistant maîtrise d'œuvre / maîtrise d'ouvrage,
- Diagnostiqueur énergétique,
- Dessinateur-projeteur,
- Responsable des services techniques,
- Assistant ingénieur Bureau d'Études,
- Modeleur / Coordonnateur BIM...

Infos pratiques

Contacts

Julien AVERSENG
04 66 62 85 16
iutn-gc@umontpellier.fr

Alain AUSSET / Alternance
04 66 62 85 16
alain.ausset@umontpellier.fr

Service scolarité IUT Nîmes
04 66 62 85 02 / 85 03
iutn-scolarite@umontpellier.fr

Autres contacts

Adresse postale
IUT Nîmes - Département GC
8 rue Jules raimu
30900 NÎMES Cedex

Lieu(x)

Nîmes - IUT

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 20 avril 2022

En savoir plus

BUT GC

https://iut-nimes.edu.umontpellier.fr/formations/but-bachelor-universitaire-de-technologie/

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 20 avril 2022

Programme

Organisation

La formation **débute en septembre** et **dure 3 ans**. Elle s'articule autour d'enseignements universitaire et technologique. Le volume horaire total est de **2000 heures réparties en 6 semestres**. Le programme **est construit sur une approche par compétences**. L'acquisition des compétences **s'appuie sur l'articulation de mises en situation professionnelle et d'enseignements théoriques.**

1ère année - TRONC COMMUN

SEMESTRE 1			**SEMESTRE 2**	
UE11	Solutions techniques en Bâtiment		UE21	Solut
UE12	Solutions techniques en Travaux Publics		UE22	Solut
UE13	Dimensionnement		UE23	Dime
UE14	Organisation de chantier		UE24	Orga
UE15	Suivi technique d'un ouvrage		UE25	Suivi
SAÉ (*)				
SAÉ 1.1	Etudes d'exécution d'un ouvrage de Bâtiment		SAÉ 2.1	Proje bâtim
SAÉ 1.2	Projet d'ouvrage d'art		SAÉ 2.2	Proje
SAÉ 1.3	Relevé simple planimétrique et altimétrique		SAÉ 2.3	Relev altime
SAÉ 1.4	Modélisation d'un élément structurel et de son chargement		SAÉ 2.4	Calcu d'une d'un
SAÉ 1.5	Repérage et dimensionnement des réseaux secs et humides d'un ouvrage simple		SAÉ 2.5	Perfo d'ouv des c
SAÉ 1.6	Devis d'un ouvrage simple		SAÉ 2.6	Plani
SAÉ 1.7	Etat des lieux d'un ouvrage existant		SAÉ 2.7	Bilan pièce vie de
	Portfolio (**)		SAÉ 2.8	Stage
				Porto

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 20 avril 2022

RESSOURCES				
R 1.1	Méthode de travail universitaire et outils informatiques		R 2.1	Math
R 1.2	Mathématiques 1		R 2.2	Expre
R 1.3	Expression - Communication 1		R 2.3	Angla
R 1.4	Anglais 1		R 2.4	Dess
R 1.5	Technologie gros œuvre bâtiment		R 2.5	Tech
R 1.6	Dessin - Lecture de plans 1		R 2.6	Topo
R 1.7	Structure porteuse		R 2.7	Tech
R 1.8	Technologie des travaux publics 1		R 2.8	Méca
R 1.9	Topographie 1		R 2.9	Trans paroi
R 1.10	Mécanique des structures 1		R 2.10	Mode
R 1.11	Réseaux secs et humides		R 2.11	Orga
R 1.12	Intervenants et ouvrages dans leur environnement		R 2.12	Quali
R 1.13	Modes constructifs 1		R 2.13	Maté routie
R 1.14	Chiffrage et gestion financière 1		R 2.14	Maté
R 1.15	Fonctions des composants des Bâtiments		R 2.15	Evalu et de
R 1.16	Connaissance des principaux matériaux		R 2.16	PPP
R 1.17	PPP (***) 1			

(*) Les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE)

Les SAÉ permettent l'évaluation en situation de la compétence. Cette évaluation est menée en correspondance avec l'ensemble des éléments structurants le référentiel, et s'appuie sur la démarche portfolio, à savoir une démarche de réflexion et de démonstration portée par l'étudiant lui-même. En tant qu'ensemble d'actions, la SAÉ nécessite de la part de l'étudiant le choix, la mobilisation et la combinaison de ressources pertinentes et cohérentes avec les objectifs ciblés. L'enjeu d'une SAÉ est ainsi multiple :

- Participer au développement de la compétence ;
- Soutenir l'apprentissage et la maîtrise des ressources ;
- Intégrer l'autoévaluation par l'étudiant ;
- Permettre une individualisation des apprentissages.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 20 avril 2022

(**) La démarche portfolio
Nommé parfois portefeuille de compétences ou passeport professionnel, le portfolio est un point de connexion entre le monde universitaire et le monde socio-économique. En cela, il répond à l'ensemble des dimensions de la professionnalisation de l'étudiant : de sa formation à son devenir en tant que professionnel.

(***) Le Projet Personnel et Professionnel (PPP)
Présent à chaque semestre de la formation et porté par l'ensemble des enseignants de l'équipe pédagogique, le Projet Personnel et Professionnel est un élément structurant qui permet à l'étudiant d'être l'acteur de sa formation, d'en comprendre et de s'en approprier les contenus, les objectifs et les compétences ciblées

Dès la deuxième année, l'étudiant devra choisir un parcours de spécialité :

- **Travaux Bâtiment,**
- **Travaux Publics,**
- **Réhabilitation et Amélioration des performances Environnementales des Bâtiments,**
- **Bureau d'Études Conception.**

Les parcours se différencient alors par les champs d'application des différentes compétences et par le fait qu'en troisième année, seules trois compétences sont poursuivies**.**

Travaux Bâtiment

Travaux Publics

Réhabilitation et Amélioration des Performances Environnementales des Bâtiments

Bureau d'Etudes Conception

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 20 avril 2022